

AXE 3 : Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle
Objectif 2 : Développer les actions d'information de la population sur les risques et les nuisances

ACTION 26 : Réactiver la Charte contre le bruit de la base aérienne

AXE STRATEGIQUE LIE : 4

OBJECTIF LIE : 4-1

CONTEXTE

La commune est située à proximité de la base aérienne BA 115 et soumise à un plan d'exposition au bruit. Il y a plusieurs années une charte a été signée avec les différents partenaires intéressés par l'exposition à ces nuisances sonores (communes concernées, associations constituées autour de ce sujet, services de l'Etat, militaires).

Le but de cette charte était de concilier les impératifs d'activités militaires de la base avec les besoins de protection des nuisances sonores des habitants des communes limitrophes.

Cette charte prévoyait pour cela des concertations régulières entre les différents partenaires. Or, aucune réunion n'a eu lieu depuis plus d'un an. Seules les prévisions d'activités continuent à être diffusées chaque quinzaine aux communes concernées.

OBJECTIFS

Faire vivre et respecter cette charte.

Relancer les autorités de la base pour réactiver le processus.

Relayer les demandes des habitants relatives au respect de cette charte.

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 – 2011 - lancement : demande de concertations des partenaires de la charte

Etape 2 – 2011 - préparation : recensement des demandes des habitants à ce sujet

Etape 3 – 2011 - réalisation : formulation et suivie des demandes auprès des services concernés

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

REALISATION

1 réunion de 2011 à 2014

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers)

Les services

Autres

PILOTE DE L'ACTION: Commune de SERIGNAN-DU-COMTAT

Référent politique : le maire Julien MERLE

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois)

moyen terme (-1 an)

long terme (+ d'1 an)

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

Accès pour tous aux besoins essentiels

Cohésion sociale et solidarités

PRIORITE : NOTE GLOBALE DE L'ACTION

1 (priorité moindre)

2 (priorité moyenne)

3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) : nombre de réunions

Indicateur 2 : indicateur de résultats de l'action : nombre de participants // nombre de réclamation d'habitants recensées

REALISATION

1 réunion

Date de création de la fiche : 15/02/2011 Date de mise à jour de la fiche : 12/04/2011
dernière mise à jour : septembre 2014